



INFOS PDG Février 2015 CHSCT

Médecine du travail : Rapport annuel

Un an plus tard que prévu, après maintes réclamations de notre part, le rapport 2013 nous a été enfin remis, erreur d'aiguillage sans doute.. Bref, que constatons-nous :

L'effectif attribué à notre service de médecine du travail est de 231 salariés, or, 54 visites « classiques » dans le cadre des visites obligatoires tous les 2 ans ont été effectuées sur 2013 pour 66 visites dites non périodiques (salariés temporaires, reprise après maladie ou occasionnelle), le compte n'y est pas, trop de salariés n'en bénéficient pas tous les 2 ans (A titre d'exemple en 2014, 96 salariés étaient concernés)..

Aucune pathologie n'a été dépistée et aucun item sur les RPS n'est mentionné.

Une nouvelle fois, nous déplorons que ce sujet hautement important ne soit absolument pas pris en compte dans notre Groupe comme sans nul doute partout ailleurs...

A cet égard, nous demandons que :

- le DUERP soit porté à l'ordre du jour de la prochaine séance pour revenir sur le sujet.
- La médecine du Travail élabore La Fiche d'Entreprise, document réglementaire mais jamais établi
- Les formations « Manager le stress » et « Gérer son stress » soient mises en avant dans les cursus de formations.
- Le management à tous les niveaux se montre plus compréhensif et attentif (à défaut d'être agile, qu'il se montre souple ...).
- Le service médical fasse une démarche pour obtenir un questionnaire qui puisse servir de base à l'identification d'un risque psycho social

Temps partiel

Lors du passage à temps partiel, une fiche d'entretien devrait servir de support à l'entretien, or, sa pratique était inconnue à ce jour. Bien que circularisée RH-IMP-049, elle semblerait.. Inutile nous dit-on.. Or que constatons-nous ?

Y figurent deux mesures fort intéressantes:

- Adaptation du plan d'action du collaborateur pour tenir compte de son plan de travail « réduction chiffrée d'objectifs ou modification du fonds de commerce.. »
- Adaptation de l'organisation du travail comme la messagerie d'absence ou la gestion des urgences

On ne nous dirait pas tout ?? Mais si rassurez-vous on nous dit bien que c'est prévu mais ça ne se fait pas car, alors, ce seraient les collègues qui auraient du travail en plus.. Il vaut mieux effectivement que ce soit l'intéressé qui trinque pour ne pas pénaliser le collectif ! Et pourtant, il faut bien réduire le personnel....

Opération Vitrine

Alors là, que dire.... Cette première incartade PPC nous met totalement en confiance, tout ce qui a été fait sera... à refaire! Un fiasco car un maître d'œuvre quelconque n'a soit pas été bien informé soit on a fait fi des demandes « exigées » en CHSCT de maintenir les stores ou films d'isolation thermiques ou de confidentialité. Encore quelques petits euros fichus en l'air...

Pourquoi Demandons-nous la fiche d'entreprise?

Elaborée et mise à jour par le médecin d'entreprise, elle a pour but d'identifier et évaluer les facteurs de risque pour la santé et renforce le rôle d'alerte du médecin. Il propose des mesures à l'employeur qui doit répondre par écrit s'il n'entend pas les mettre en application.

Ainsi, cette fiche permet au médecin de réaliser pleinement sa fonction de surveillance médicale et fournira enfin une aide précieuse et officielle pour le suivi des RPS notamment (d'où l'intérêt d'un questionnaire factuel proposé lors de chaque consultation).

Face au refus de notre Direction de faire progresser le sujet, cette démarche peut s'avérer déterminante.

LE GAG du jour

Devant notre question somme toute sérieuse « comment est calculée la charge de travail », réponse hallucinante « il n'y a pas de normes ». Donc, le pourcentage de votre charge de travail est calculé on ne sait comment donc hyper flexible (suffit d'accommoder des trucs...) et surtout incontrôlable !! Trop fort là, chapeau bas !

Assez rigolé maintenant, au boulot !!

DÉLÉGATION Cfdt DR SUD-OUEST – Z08060D - Quai Louis XVIII 33000 BORDEAUX - tél. : 05 57 14 02 14

www.cfdt.bnpparibas.com
twitter: @cfdtbnparibas

CFDT IRP DRSO@bnpparibas.com

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

Je souhaite recevoir des informations par email Je souhaite adhérer Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : e-mail :

tél. : Agence, entité, groupe de rattachement :

